

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 17

L'an deux mille vingt-et-un, le trente-et-un mai,
le Conseil municipal de la commune de VEZERONCE-CURTIN,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la présidence de Monsieur Maurice BELANTAN, Maire.
Date de convocation du Conseil municipal : 25 mai 2021.

OBJET :

PRÉSENTS : MM. Jean BELANTAN - André CHABERT -
Gérard CHABOUD-GRILÉ - Guillaume ARRU-GALLART -
Jean-Marc GUILLET - Aimé VUAILLAT - Olivier RAMIREZ -
Olivier SALMON - Gérald REVEYRAND.

DEBAT SUR LE
PADD DE LA
COMMUNE

Mesdames Dominique DESAMY - Estelle BEAUD -
Christine NEMOZ - Eliane BUYAT - Audrey GARNIER -
Céline BALME - Patricia MOINE.

ABSENTES (excusées) : Mesdames Marie-Aline RYO -
Isabelle COURTIAL.

Madame Estelle BEAUD a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le
cadre du projet du Plan Local d'Urbanisme, il est nécessaire de
valider le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
(PADD).

Toutes explications et plans nécessaires sont présentés au
Conseil municipal qui peut librement consulter ces derniers.

Après discussion et vote, le Conseil municipal valide à
l'unanimité le Projet d'Aménagement et de Développement
Durable pour la commune tel qu'il lui a été présenté.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Pour
copie conforme. Au registre sont les signatures.

A VEZERONCE-CURTIN, le 1^{er} juin 2021.



Le Maire
Maurice BELANTAN